



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 16 avril 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre du Travail** concernant **l'emploi des personnes ayant obtenu le statut de protection internationale**.

La guerre en Syrie, commencée il y a 10 ans maintenant, a provoqué un flux important de réfugiés en Europe. D'autres foyers de conflit existent notamment en Erythrée et en Lybie et provoquent le départ de nombreuses personnes afin de chercher un avenir meilleur en Europe et ailleurs dans le monde.

Le Luxembourg accueille surtout depuis 2015 un nombre important de personnes persécutées et en fuite. L'intégration dans notre société se fait pour les adultes essentiellement par le travail, le travail qui permet une reconnaissance sociale et surtout l'obtention de ressources pour subvenir aux besoins personnels et familiaux de base. L'accès au travail est possible lorsque les personnes réfugiées ont obtenu le statut de protection internationale, on parle des bénéficiaires de protection internationale, des BPI.

Dans ce contexte, je voudrais avoir les renseignements suivants de la part de Monsieur le Ministre concernant les BPI, afin de dresser un bilan de l'intégration des BPI par le travail.

1. **Monsieur le Ministre peut-il établir l'inventaire des personnes BPI ayant trouvé un travail en précisant :**
 - a) **les secteurs, domaines d'activité**
 - b) **les compétences**
 - c) **le temps de recherche avant de trouver un poste de travail (inscrits à l'ADEM)**
 - d) **les formations et autres mesures reçues notamment via l'ADEM ou d'autres prestataires de formations professionnelles**

2. **Monsieur le Ministre peut-il esquisser un bilan de l'accès au travail des BPI en tenant compte et des compétences apportées et des compétences acquises au Luxembourg ?**

3. **Quels sont les défis à relever à court et moyen terme pour intégrer les BPI dans le monde du travail au Luxembourg ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Margue', with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles Margue
Député